



Frais de notaire sur les droits de succession

Par noah

Bonjour,

une petite question : patrimoine

actif net imposable : 1 290 000 ? (biens immo, compte courant et voiture)

abattement handicapé héritier unique : 259 325 ?

actif net imposable après abattement : 1 030 675 ?

après application de barème

droits de succession : 264 948 ?

combien dois-je payer les frais de notaire ?

cordialement

Merci de vos réponses

Par Hibou Joli

Bjr,

Environ 8 500 ?

Je ne compte pas les frais divers pour acte de notoriété ou de copies etc

Par noah

bj,

comment avez-vous calculé pour arriver à 8500 ? ?

cdlt

Par Hibou Joli

c est un bareme progressif pour une déclaration de succession (sans partage) :

3 tranches jusqu'a 30 000 ? pour des montants respectifs de : 150,93 + 134,07 + 113,22 = 398,02

Puis $(1\,290\,000 - 30\,000) \times 0,638\% = 8\,038$?

Vous êtes seul héritier donc pas d'émoluments pour le partage